

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE DINEL  
Du mercredi 20 novembre 2024 à 9h00**

**Pour la direction :**

M Thierry Decool (TD), Responsable RH de Dinel, absent  
Mme Laetitia Depuille (LD), HRBP, présidente par délégation, présente  
Bruno Bizeul (BB), directeur d'usine, présent

**Titulaires :**

Mme Céline Demarseille (CD), présente  
M Lino de Martin (LdM), présent

**Déléguée syndicale CFDT :**

Mme Sophie Cheron (SC), présente

**Médecine du travail :**

Docteur Guilbert Marion, absente excusée

**Inspection du travail :**

Mme Séverine Hautecoeur, absente excusée

**Intervenant invité :**

M François Normant, DRH TMSS division générale

La réunion a commencé 9:07

Documents supports : 10\_2024\_P&L.pdf ; 2024\_ETP\_DINEL.pdf ; MESE\_dematerialisation.pdf

**Sujets mensuels :**

124. 2024/11/20 Validation du PV du 16 octobre 2024

Validé à l'unanimité.

125. 2024/11/20 Effectif de Dinel pour octobre 2024

LD : Pas d'intérimaires pour octobre. Deux intérimaires en semaine 47 pour remplacement des arrêts maladies.

126. 2024/11/20 P&L octobre 2024

Les élus : Merci de maintenir l'ancien format de présentation qui offre une visibilité sur l'année.

127. 2024/11/20 Informations sur les projets actuels et à venir.

BB : Kaizen du local colle en cours. Nous continuons à travailler sur une nouvelle contractualisation des fournisseurs.

**Sujets RH accords :**

13. 2023/12/6 Quelle sera la représentation du personnel au niveau de TMSS (Comité de groupe) ?

Les élus : Nous venons d'apprendre la constitution du CSE Central de TMSS France, Dinel n'y a aucune représentation de son personnel bien qu'étant filiale par ses directions de ressources humaines, de production et de bureau d'études. Nous souhaitons travailler sur l'élaboration d'un accord entre CSE pour avoir une représentation du personnel Dinel au CSE central TMSS France.

LD : Lors de la visite du CODIR TMSS France qui se tiendra le 5 décembre sur notre site, un moment d'échange entre les élus Dinel avec Didier Baron et François Normant est prévu. Ce sera l'occasion d'aborder ces sujets.

14. 2023/12/6 Quels dispositifs pour remplacer les PEG, etc. =S= ? (PEE et PERCO ok, PEO ?)

Les élus : Nous avons signés un plan PEE et un PERECO. Qu'en est-il du plan d'épargne retraite obligatoire ?

15. 2024/1/17 Nouvel accord sur l'aménagement du temps de travail Dinel sur la base de la fusion de celui de février 2000 et décembre 2018 (voir les 2 sujets suivants).

LD : Pas d'avancée.

16. 2023/7/20 Dénonciation de l'accord de performance collective de décembre 2018

LD : Nous avons transmis votre email sur le souhait de dénonciation en cas de blocage de ce point à M François Normant.

17. 2023/7/20 Suivi de l'accord de février 2000

LD : Pas d'avancée.

84. 2024/6/26 Politique de déplacement TMSS et DINEL

LD : Nous vous proposons de clôturer le sujet en continuant d'appliquer l'usage du barème kilométriques des impôts sur les revenus et des remboursements des frais engagés.

Les élus : Nous sommes d'accord.

78. 2024/6/19 Qu'en est-il de la participation intéressement des mois de novembre/décembre 2023 ? (Réponse attendue au conseil d'administration d'octobre 2024)

LD : Marlène Beau déclare que ce point n'était pas à l'ordre du jour du conseil d'administration du 21 octobre 2024.

Les élus : De qui se moque-t-on ? Ce point est aux ordres du jour du CSE Dinel depuis fin 2023 et formalisé de nouveau sur ce nouveau CSE depuis juin 2024.

LD : François Normant a acté le versement de cet intéressement pour le mois de novembre et décembre. Reste à définir le calcul.

128. 2024/11/20 Désignation de représentants au conseil d'administration

Les élus : Nous désignons Lino de Martin comme représentant des élus au conseil d'administration. Corinne Lançon désignée suppléante.

#### **Sujets RH emplois NCCM :**

123. 2024/11/20 référencement du sujet « Consultation suite à l'information relative à l'introduction de la nouvelle technologie « SAP SuccessFactor » dans le cadre de la campagne d'évaluation de la performance 2024. »

Vu.

48. 2024/2/14 Nous souhaitons travailler sur la pondération des évaluations de la nouvelle trame TMSS d'entretien annuel de performance.

LD : Pas de nouvelle trame. Nous nous servons des anciennes trames Schneider.

21. 2024/1/17 Le CSE demande le détail de la cotation de tous les emplois de Dinel selon le « RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE - MÉTHODE DE CLASSIFICATION » de la NCCM

LD : Pas d'avancée.

22. 2023/12/6 Pourquoi la cotation relative à la nouvelle classification reste identique pour des salariés alors que ces derniers accomplissent certaines tâches professionnelles appartenant à une qualification de niveau supérieure dans certains cas et qui peut également appartenir à un service différent ?

LD : Pas d'avancée.

Intervention de François Normant :

Après sa présentation, nous avons été entendus sur les sujets en suspens et attendons un dialogue constructif lors de la réunion CODIR du 5 décembre 2024 dans laquelle les élus du CSE sont invités.

#### **Sujets hygiène et sécurité :**

118. 2024/10/16 Allez-vous réparer la porte du sas entre la salle de repos et la production ? Un courant d'air froid indispose les opératrices.

LD : La porte est débloquée, sa fermeture est de nouveau automatique.

122. 2024/10/16 Serait-il possible d'avoir des petits casques en remplacement des bouchons d'oreilles ?

LD : Aurélie a entendu les personnes impactées, pour une opératrice il a été validé d'alterner casque et bouchon d'oreille.

Pour une autre il y a un problème d'échauffement lié aux branches des lunettes. L'essai de bouchons sur arceau est à l'étude.

129. 2024/11/20 Quels sont les avancements des sujets du DUERP ?

LD : Aurélie interviendra une fois par trimestre et commencera au CSE de décembre.

131. 2024/11/20 Quels seront les mets adaptés lors du pot de fin d'année ?

LD : Les plats proposés en buffet sont suffisamment variés pour que tout le monde en trouve à son goût.

#### **Sujets organisation du travail :**

38. 2024/1/17 Formation des opératrices sur le fonctionnement et l'utilisation des produits qu'elles fabriquent.

LD : La formation a débuté. Elle a été bien accueillie.

Les élus : Certaines opératrices demandent une extension de la formation car le domaine est vaste, cela sur la base du volontariat.

LD : Nous sommes d'accord pour une formation complémentaire sur la base du volontariat, elle sera mise au plan 2025.

109. 2024/9/18 Pourquoi les panneaux d'affichages électroniques ne sont plus allumés ?

BB : La consigne d'allumer les panneaux est transmise aux référentes.

121. 2024/10/16 Quelles sont les suites des propositions de mise à disposition des opératrices sur le site de Limoges ?

LD : Le point n'est plus d'actualité car la demande d'activité partielle n'a pas été déposée.

BB : Nous avons pris un demi-million de commande et d'autres sont à venir ce qui nous a amené à revoir notre positionnement.

130. 2024/11/20 Qui remplacera Sakaiza R. pour la direction du service méthodes ?

BB : Nous n'avons pas été autorisé par la direction TMSS à pourvoir ce poste.

Les élus : Comment envisagez-vous de respecter les conventions des écoles pour les deux alternants ?

LD : Il y aura un avenant au contrat d'apprentissage pour désigner un nouveau tuteur inconnu à ce jour.

132. 2024/11/20 Quel est le retour de l' « Enquête de satisfaction TMSS » (point 95. De juillet) ?

LD : Nous avons eu les résultats avec les verbatim, nous communiquerons sur le sujet le jeudi 28 novembre 2024.

133. 2024/11/20 Que va faire Dinel/TMSS/Sick/Yageo face aux copies de nos produits ?

BB : Nous avons posé la question au marketing et direction du commerce et industrie, nous n'avons pas eu de réponse claire. Il n'y a pas d'action de menée à ce jour.

134. 2024/11/20 Information sur la dématérialisation de la carte Mutuelle.

LD : La MESE a pris la décision de dématérialiser la carte de mutuelle. Les adhérents recevront un email pour les modalités. Cela pour renforcer la sécurité. Nous joignons le support de communication à ce PV.

SC : Que se passe-t-il pour les personnes qui ne disposent pas de terminaux numériques adaptés ?

LD : Nous ne sommes pas responsables de cette décision. C'est à la charge de l'employé de se rapprocher de la MESE pour trouver une solution. Nous avons mis un PC à disposition dans le bureau RH/finances pour donner accès à ces informations aux personnes ne disposant pas d'accès à Internet et à ces services.

135. 2024/11/20 Information sur les RTT employeur.

LD : Nous replanifions les RTTE comme suit : le 9 mai, 30 mai, 10 novembre et 26 décembre.

136. 2024/11/20 Questions et informations diverses

136. Est-ce que les heures supplémentaires faites récemment seront payées ou récupérées ?

LD : Au vu du contexte elles seront payées sur la paie de décembre. Il manquera une semaine pour celles après le 15 décembre qui seront sur le salaire de janvier 2025.

La séance est levée à 11:11

Lino de Martin

Secrétaire du CSE

